

Tarifs 2025 afférents aux établissements gérés par l'association Vivre et Devenir

Les tarifs applicables à compter :

- du 1^{er} janvier 2025 et pour toute l'année pour le foyer de vie Saint-Louis ;
- du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 puis du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025 pour le foyer de jour « Isabelle »

sont fixés à :

Pour le foyer de vie « Saint Louis » sis au 28 bis rue de l'Église à Villepinte	Internat : 233,97 €
	Externat : 163,78 €
	Dotation mensuelle : 242 510,64 €
Pour le foyer de jour « Isabelle » sis au 53 rue Auguste Delaune à Bobigny	Prix de journée du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025 : 112,61 €
	Dotation mensuelle du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2025 : 73 411,04 €
	Prix de journée du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2025 : 111,08 €
	Dotation mensuelle du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2025 : 90 077,70 €
Pour le SAMSAH « Isabelle » sis au 53 rue Auguste Delaune à Bobigny	Dotation mensuelle : 15 929,58 €

- Pour le SAMSAH Isabelle, la date de premier versement mensuel sera déterminée par le rythme de montée en charge prévisionnel du service, qui ouvre en 2025.